

**Projet
Port méthanier Rabaska**

**Mémoire présenté
au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
par
le groupe SINTRA**

Rabaska : une ressource pour l'avenir

Janvier 2007

SINTRA

Les auteurs de ce mémoire représentent la compagnie SINTRA dont les activités couvrent l'ensemble du territoire québécois. En fait, SINTRA est la première entreprise de construction routière au Québec. De par ses origines, qui remontent aux années 20, SINTRA peut être considérée comme l'une des plus anciennes compagnies de construction routière au Québec, voire dans l'est du Canada.

L'entreprise emploie 1 600 personnes dans pratiquement toutes les régions du Québec. SINTRA possède son propre département de recherche et de développement. Il est doté d'un laboratoire central de recherche sur les bitumes et les émulsions (Gécán).

Dans la région immédiate de Québec et dans Chaudière-Appalaches, Sintra est représentée par *Construction B.M.L.*, l'une de ses divisions. Elle emploie 200 personnes et exploite cinq usines de fabrication de béton bitumineux (asphalte), deux usines de béton ciment et cinq carrières.

Notre souci pour l'environnement est constant et il ne peut souffrir d'aucune dérogation. L'aménagement et l'entretien de nos sites d'exploitation se font en conformité des réglementations en vigueur et toutes les normes sont respectées. Il en va de notre crédibilité et du respect des populations. Par ailleurs, dans le même esprit nous accordons une constante attention à la santé-sécurité de nos travailleurs qui sont les fondations de notre entreprise.

Le gaz naturel

L'intérêt que nous portons à la réalisation du projet de construction d'un port méthanier dans le secteur est de la ville de Lévis, le projet Rabaska, est de plusieurs ordres. Au premier chef, SINTRA s'alimente déjà au gaz naturel. Dans la région immédiate de Québec, nos installations commandent annuellement l'achat de 2 millions de mètres cubes de gaz naturel tandis que sur l'ensemble du territoire québécois cette consommation représente 11 millions de mètres cubes chaque année.

Les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui prendront connaissance de ce mémoire, vont aisément comprendre que pour notre entreprise, le gaz naturel est une ressource stratégique de la plus haute importance. Alors que le Québec doit importer la totalité du gaz naturel qu'il consomme et qu'il est entièrement dépendant des gisements de l'Ouest canadien, les membres du BAPE vont aisément comprendre que, pour nous, le projet Rabaska est un avantage plus qu'important.

D'une part, le projet va garantir cette source d'approvisionnement et, d'autre part, cette diversification des sources d'approvisionnement en énergie devrait tirer les prix à la baisse. Selon les informations disponibles, la réduction appréhendée devrait, en moyenne, être de l'ordre d'environ 5% et cette baisse pourrait être plus importante encore au cours des premières années d'exploitation. Pour SINTRA, cela veut dire que nous deviendrons plus compétitifs.

Autre point positif, en plus d'être une excellente source d'approvisionnement énergétique, le gaz naturel est peu polluant comparativement à d'autres sources d'énergie. Notre entreprise, croyez-le, est très sensible à cette dimension du projet. D'ailleurs, elle s'est dotée d'une direction du développement durable depuis le 1^{er} janvier dernier. Nous croyons que toutes les avenues qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et qui favorisent le respect des objectifs fixés par le protocole de Kyoto doivent être retenues. C'est pourquoi, il nous apparaît que le projet Rabaska fait partie des solutions qu'il faut envisager.

Emplois et économie

Le projet proposé par le consortium Rabaska est colossal d'un point de vue économique. On parle d'un investissement global de 840 M \$ pour la construction du port méthanier et du gazoduc qui permettra de relier le terminal au réseau de distribution existant. Le Québec peut-il se permettre de laisser passer cette occasion unique ? Pour nous, la réponse est catégorique : c'est non.

On peut évoquer rapidement trois raisons :

- des retombées économiques très importantes à court, moyen et long terme ;
- l'implantation, chez-nous, d'une infrastructure stratégique ;
- et respect de l'environnement.

Les chiffres présentés par le consortium sont éloquentes. Le promoteur estime que 70% des retombées économiques de cet investissement seront réalisées au Canada, dont 54% (près de 450 M \$) au Québec. En outre, Rabaska s'est engagée à favoriser l'embauche de travailleurs locaux. En phase de construction, le promoteur estime que les trois-quarts des travailleurs (73%) sur le chantier proviendront de la région immédiate de Québec. Ça représente une masse salariale annuelle qui peut dépasser les 60 M \$.

Aussi, nous ne vous cacherons certainement pas que, pour SINTRA, le projet Rabaska représente des occasions d'affaires. Il est évident qu'en cours de réalisation du projet nos services pourraient être retenus. Notre intention, si le projet devait recevoir l'aval des autorités compétentes, ce que nous souhaitons fortement, sera d'offrir notre expertise et notre savoir-faire pour participer à la réalisation de cet ouvrage important.

Pour notre entreprise cela représenterait, oui des occasions d'affaires, mais aussi une source de fierté. Cette participation, si elle devait se réaliser, devrait se traduire notamment par la création d'emplois. Combien ? Il est évidemment beaucoup trop tôt pour avancer un chiffre. Mais si nous pouvons en être, nous en serons dans toute la mesure de nos moyens.

En plus, notre centre de recherche pourrait être mis à contribution pour adapter nos produits aux besoins du consortium. Et ici il s'agirait d'un avantage indéniable. Toute bonification de notre savoir est intéressante non seulement pour nous, mais aussi pour tous ceux qui dans l'avenir pourraient avoir accès à des produits originaux et de plus grande qualité.

La recherche et le développement portent l'économie d'aujourd'hui et de demain. C'est un autre avantage du projet Rabaska qui devrait pousser certaines entreprises à développer des expertises originales pour satisfaire les besoins d'un projet qui est nouveau dans l'économie régionale.

Le consortium

Le respect de l'environnement, nous l'avons souligné plus haut, nous tient à cœur et nous souscrivons aux principes du développement durable. Certains s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir le projet sur l'environnement. Certaines craintes sont certainement justifiées et méritent des réponses pour rassurer la population. À cet égard, le consortium qui pilote la construction du port méthanier nous semble faire preuve d'une excellente collaboration et d'une grande transparence.

Des entreprises comme Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France possèdent des expertises éprouvées. Elles n'auraient rien à gagner du développement d'un projet mal ficelé. En outre, le consortium s'est appuyé sur la société norvégienne Det Norske Veritas (DNV) pour procéder à l'évaluation exhaustive des risques potentiels du projet. La réputation de DNV est reconnue mondialement. Elle est présente sur les cinq continents et existe depuis 140 ans. Sa devise en dit long : « Préserver la vie, les biens et l'environnement. »

Si dans le passé des projets de développement ont pu être réalisés sans que l'on ait à se soucier de l'environnement, voire des populations, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les entreprises, et c'est le cas de SINTRA, sont maintenant soucieuses de l'environnement. Elles savent bien, de toute façon, qu'un projet qui ne respecterait pas les règles établies ne pourrait voir le jour. Leurs dirigeants sont aussi des êtres humains, ils ont des enfants et comme tous les citoyens ils aspirent à la meilleure qualité de vie possible. Nous considérons que tenter de prétendre le contraire, en tentant de dépeindre les entreprises comme de mauvais développeurs, relève d'une vision réductrice et passéiste de la réalité.

En plus, tout projet de cette envergure, et même de moindre importance – nous en savons quelque chose – est soumis à des réglementations strictes et à des processus d'examen rigoureux. SINTRA respecte les réglementations en vigueur et nous n'avons aucune raison de croire qu'il pourrait en être différemment pour ceux qui ont la responsabilité de piloter un projet aussi important que celui de Rabaska.

Évidemment, tout projet de développement peut avoir des conséquences sur l'environnement. Il faut faire des choix et Rabaska nous semble être un choix judicieux.

Conclusion

En terminant, nous voulons d'abord remercier le BAPE de nous avoir permis d'exprimer nos opinions. Nous voulons aussi remercier tous ceux qui prendront le temps de lire ce mémoire.

La mise en œuvre du projet Rabaska nous paraît incontournable. L'économie régionale et celle de tout le Québec en ont besoin. La technologie pour le transport du gaz naturel liquéfié est éprouvée depuis des dizaines d'années. Elle est répandue en Asie, en Europe et aux États-Unis. Pourquoi le Québec devrait-il s'en passer ? Avons-nous les moyens de nous en passer ?

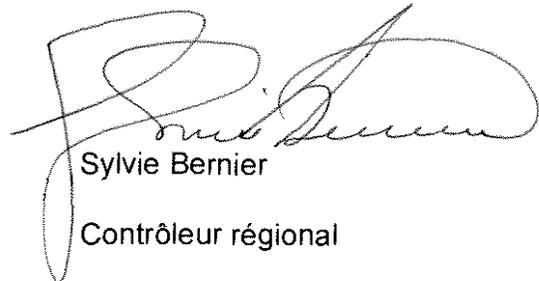
Que nous le voulions ou pas, l'énergie est au cœur de nos quotidiens. Nous devons faire les bons choix. Rabaska est un bon choix pour l'économie, les populations, les entreprises et pour l'environnement. Nous croyons sincèrement qu'il s'inscrit et respecte les principes du développement durable auxquels, nous le répétons, nous souscrivons entièrement.

Construction B.M.L., Division de Sintra Inc.



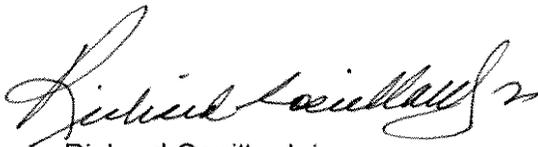
Serge Ouellet,

Directeur général



Sylvie Bernier

Contrôleur régional



Richard Couillard, ing.

Chargé de projets construction



Martin Berrouard

Chargé de projets asphalte